

CHASSEURS

des Côtes d'Armor

AVRIL 2024 - n°81



Grande étude
Chasseur, qui es-tu ?



Balance ton nid
à Languédias

Face à
Brico
Dépôt



DESTOCKAGE VETEMENTS COLLECTION 2023

JUSQU'À
-40%



VESTE 3 en 1
VERNEY CARRON
IBEX

~~239 €~~

143.40 €



VESTE HARKILA
WILDBOAR
(Qté 4)

~~449 €~~

299 €



SOFTSHELL
Spéciale Approche
SOMLYS

~~159 €~~

95.40 €



Pantalon Chasse
Active SOMLYS
644

~~98 €~~

58 €

CROQUETTES

- CROQUETTE 26/12
33.50 € LE SAC DE 20 Kg
- CROQUETTE 28/14
34.50 € LE SAC DE 20 Kg

TARIF DÉGRESSIF

par 3, 5, 10 et à la palette (- de 30 €)

VOTRE REGLAGE
DE FUSIL
OU CARABINE

OFFERT
(SUR RDV)

TOUT LE MOIS
DE MAI.

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI.

Rue du Pont à l'Anglais - Z.C. du Chêne Vert - 22190 PLÉRIN - Tél. 02 96 78 71 70 - acpdir22@orange.fr

SOMMAIRE

4 ACTUALITÉS

- Elections européennes
- Miradors de battue
- Assurance Groupama
- Ecole des piqueux

9 FORMATIONS

- Prenez date !
- Cuisine du gibier : variez les recettes !

11 ZOOM SUR

- J'aime La Nature Propre
- Etude socio-économique

24 INITIATIVE DE TERRITOIRE

- Balance ton nid à Languédias

28 CHASSE ET GESTION

- Le bocage, grande cause nationale

- Directeur de la publication :
Yvon MÉHAUTÉ
- Ont contribué à ce numéro :
Le personnel de la Fédération
- Crédits photos :
ACGE22, ANCGE, Adeline BRIVE, Guillaume CADOL, Ateliers Court-Bouillon, Contact-Pologne, David DANIEL, Yvon DUBOURG, FNC, Dominique GEST, Groupama Loire Bretagne, MFR de Bournezeau, Guy NOIRET, OCAPIAT, Anthony SAGORY, Société de Vénérie.
- Conception et réalisation :
RoudennGrafik, Plérin
- Impression et distribution :
RoudennGrafik, Guingamp

FDC des Côtes d'Armor

La Prunelle - BP 214 - 22192 Plérin Cedex
Tél. 02 96 74 74 29 - contact@fdc22.com

Dépôt légal à parution



MOBILISÉS, NOUS LE SOMMES !

Notre grand rendez-vous annuel approche. Une fois de plus, c'est à l'Espace Roger-Ollivier à Plérin que l'assemblée générale de la Fédération départementale des chasseurs se tiendra, le samedi 20 avril. Tous les adhérents – détenteurs de droit de chasse et chasseurs du département – sont invités à y participer. C'est l'occasion de vous présenter le bilan cynégétique, technique et financier de la saison écoulée, mais aussi de décider ensemble des grandes orientations pour celle à venir. Bien sûr, au-delà de l'aspect formel, cette matinée doit être perçue comme un moment de convivialité et de partage. Des valeurs qui nous sont chères.

Dans ce numéro, vous allez découvrir, entre autres, les résultats de l'enquête initiée par la FNC : *"La chasse, aujourd'hui et demain, plus qu'une pratique"*. Ils démontrent que les chasseurs sont des citoyens comme les autres et qu'ils sont loin des caricatures véhiculées à leur sujet. Cette nature où nous vivons, nous la respectons et nous la protégeons. Notre engagement bénévole totalise 27 jours par an et par chasseur. Il est dédié pour moitié à des actions en faveur de la nature et de la société. Ce bénévolat est transgénérationnel et collectif. Pour être clair, il y a autant de jeunes que de "vieux" qui donnent de leur temps en faveur de la nature et des autres. C'est une spécificité de notre loisir et il est bon de le souligner.

La transition est toute faite, venons-en au bilan de l'opération "J'aime La Nature Propre" dans notre département. Pour une première participation, on peut dire que ce fut un succès ! Près de 1 000 bénévoles répartis sur 25 communes ont ramassé au total 117 m³ de déchets. Au-delà de l'objectif environnemental, cet événement a le mérite de faire se rencontrer des usagers de la nature aux profils variés et de les faire avancer ensemble autour d'un projet commun. Vous connaissez le proverbe "Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin". De mon point de vue, c'est toute la force de "J'aime La Nature Propre". Aux côtés des chasseurs, de nombreuses associations locales de sport de pleine nature et culturelles ont rejoint l'initiative. Des liens se sont créés, y compris avec les municipalités. Si, dans certaines communes, le relationnel entre les élus et les chasseurs est déjà acquis, force est de constater que ce n'est pas le cas partout.

Le 16 mars, à la vue de la quantité de déchets collectés au sein de leur territoire, nombreux élus ont souligné le fait que les chasseurs sont des interlocuteurs qu'il faut prendre le temps d'écouter. À l'évidence, nous connaissons le moindre recoin de notre campagne ! Nous en avons fait la démonstration, en repérant en amont des circuits pertinents à intégrer dans le cadre de cette opération d'envergure. Soyons fiers d'être chasseurs et rappelons à qui veut l'entendre que, derrière un chasseur, se cache un citoyen. Le but n'était pas d'agir chacun dans son coin, mais bel et bien d'unir nos bonnes volontés, sans a priori. C'est réussi.

À propos, il est une évolution qui me marque ces derniers temps : les médias parlent de plus en plus de la chasse, de façon positive. Je ne vous cache pas ma grande satisfaction à la lecture des journaux : de plus en plus de territoires de chasse donnent à voir leur implication en faveur de la préservation des espèces et de leurs habitats. Ils ont raison ! Nous n'avons pas à rougir de ce que nous sommes : montrons réellement comment nous agissons toute l'année.

Continuons d'afficher notre solidarité et nos valeurs.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre magazine.

Amicalement, en Saint-Hubert !

Yvon Méhauté,
Président de la FDC22

www.fdc22.com



Elections européennes du 9 juin prochain

Présentation de l'Alliance Rurale

C'est officiel. Le patron des chasseurs, Willy SCHRAEN, sera en 3e position de la liste de l'Alliance Rurale, conduite par l'ancien député Jean LASSALLE. Armé de son franc-parler légendaire et de son bon sens aiguisé comme une dague, le président de la FNC nous livre ses vérités. Idées fortes, projets... Voici ce qu'il faut savoir.



➤ Jean PERRONNIER - Willy SCHRAEN, qu'est-ce qui vous a poussé à vous lancer dans cette campagne en vue des Européennes ?

Willy SCHRAEN – En premier lieu, la profonde conviction que l'on fait marcher les ruraux sur la tête et que l'Europe est grandement responsable de ce fait établi. Des normes à ne plus savoir qu'en faire, des règlements stupides et moralisateurs ou encore des Directives ne servant qu'à réduire les libertés des citoyens, voilà ce que produisent les élus et les technocrates bruxellois ! Secundo, il me paraît primordial non seulement de porter la voix des ruraux au sein du Parlement Européen, mais surtout d'être à l'intérieur du système afin d'avoir un pouvoir d'influence et de lanceur d'alerte ! Je m'explique sur ce dernier point... Combien d'élus européens siègent depuis des lustres sans jamais alerter les concitoyens des dangers que font planer certains textes sur leur tête ? Aucun !

L'identité culturelle française ne peut disparaître parce que trois technocrates déconnectés enfermés dans un bureau de la Commission Européenne l'ont décidé.

L'Alliance Rurale, c'est une liste de bon sens. D'ailleurs, notre liste est totalement apolitique et n'est pas là pour siphonner un parti ou en aider un autre. Le Parlement Européen, "normeur compulsif" pourrait la vie des Français et plus particulièrement des ruraux. Trouvez-vous normal qu'il faille remplir des dizaines de CERFA pour curer un fossé ? Pas moi, tout comme je trouve injuste que des décisions soient prises sans prendre en compte les réalités de terrain. L'Europe doit prendre en compte les spécificités de chaque territoire. Partout, les cultures et traditions sont différentes, donc l'homogénéisation par les normes est totalement aberrante. Rien qu'une annexe sur un projet de loi européen peut gâcher la vie de dizaines de milliers de gens. Cette Europe-là, où TOUS les partis siègent, cela suffit !

➤ J.P - Certains disent qu'il ne faut pas mélanger chasse et politique... Qu'avez-vous à leur répondre ?

W.S – Bien que je les comprenne, j'ai envie de leur dire qu'ils se trompent lourdement. L'histoire atteste que la politique de la chaise vide n'est pas la bonne ! Aujourd'hui, tout est politique ou politisé ! Croyez-vous réellement que tout doit être décidé à notre place et sans nous ? Je crois que les millions de ruraux, chasseurs ou non, ont

le droit d'être représentés, écoutés et entendus ! Concernant la chasse, on voit bien que de nombreux contentieux sont basés sur des textes européens. D'ailleurs, le Conseil d'État s'appuie sur ces textes pour abolir, réprimer ou rayer de la carte certains modes de chasse.

➤ J.P - Pourquoi avez-vous laissé la tête de liste à Jean LASSALLE ?

W.S – Jean défend depuis des années les territoires français, les hommes et les femmes qui y vivent. Jean dans le paysage politique a toujours été une sorte de village gaulois, un irréductible béarnais, celui qui envers et contre tout a toujours défendu les "gens du pays" sans jamais trahir sa parole. Les propositions ont été nombreuses, mais je ne pouvais m'associer qu'avec Jean LASSALLE sans trahir mes convictions. Jean et moi nous ne sommes pas des politiques, c'est la cause qui nous guide. La cause c'est la défense de cette France que l'Europe des normes, l'Europe de l'uniformisation essaie de faire disparaître pour que nous nous ressemblions tous et que nous ne sachions plus qui nous sommes. Le bon sens paysan c'est mettre nos forces en commun pour que nos valeurs triomphent et que nous défendions les oubliés qu'on laisse crever à petit feu dans les campagnes.



Willy SCHRAEN compte défendre les intérêts des chasseurs au Parlement Européen.

► J.P – Parlez-nous de votre liste. Qui sont les gens qui la composent ?

W.S – Certainement pas des gens envoyés par le Président Macron (rires). Désolé de répondre dans un premier temps à côté, mais cette rumeur faisant de l'Alliance Rurale une liste gouvernementale m'agace profondément. Bref, mes colistiers sont des personnes qui représentent la ruralité dans son ensemble. Agriculteurs, chasseurs, médecins et vétérinaires de campagne, cavaliers, pêcheurs, éleveurs, présidents d'association ou encore des maires ruraux sont présents, mais aucun n'est là pour représenter une étiquette politique. Des gens convaincus qui mettent la cause avant la place ou un éventuel mandat. A mes côtés, je ne veux que des

hommes et des femmes de convictions, tous amoureux de la ruralité et des différents modes de vie de nos campagnes.

► J.P – La chasse est-elle selon vous directement impactée par les directives européennes... ?

W.S – Bien sûr... Comme je l'ai dit plus haut, il suffit de lire les décisions du Conseil d'État pour s'en rendre compte ! Il y a ce qui existe déjà et nous inquiète fortement, mais il y a également tout ce qui nous pend au nez ! L'Europe ne s'arrête pas aux seuls oiseaux migrateurs, en attaquant, si je puis m'exprimer ainsi, tout ce qui bouge du côté de la chasse ! Au chapitre du transport des animaux par exemple, une proposition récente de règlement de la Commission Européenne sur les chiens allonge le délai à compter duquel on est autorisé à transporter un chiot : 3 mois au lieu de 2 actuellement. Cela va augmenter les coûts pour les éleveurs, répercutés sur les acheteurs ! Au sujet du bien-être animal, une proposition de directive risque d'impacter nombre de ruraux dans leurs passions et leur vie quotidienne, mais aussi remettre dangereusement en question l'économie rurale. Les chasseurs sont, comme d'habitude, directement visés. Des contraintes insurmontables devraient mettre un terme à l'élevage des animaux de compagnie. Il faudra se préparer à ce que posséder un animal requiert un examen de compétences. Même un accouplement trop précoce de votre chienne ou de votre chatte pourrait vous amener devant le tribunal. Tous les risques d'exposition de votre chien à un sanglier par exemple, vous rendrait pénalement responsable. Les normes des chenils sont en passe de devenir supérieures qualitativement à celles d'un petit hôtel pour humain ! Sans oublier qu'il n'est plus question de sortir avec son animal de compagnie si la température est inférieure à 10 degrés, ou supérieure à 25 degrés ! Vous la voyez venir celle-là... ???!!! Si nous ne faisons rien, la

“ Il n'est pas question d'abandonner les chasseurs français ! ”

question ne sera même plus de savoir si nous pourrions chasser, mais de savoir si nous pourrions détenir un chien !

► J.P - Pouvez-vous nous citer 5 points de votre programme en faveur de la ruralité ?

W.S – Il y a tant à faire que c'est difficile de choisir... mais allons-y :

- 1 - Prêt à taux 0 contre garantie par la BPI pour toute installation de nouveaux ou jeunes agriculteurs - Cela a été fait pour le Covid... Sécuriser notre souveraineté alimentaire est également vital.
- 2 - Baisse de la TVA sur les hydrocarbures de 20% à 10%.
- 3 - Autoriser systématiquement et sans démarche administrative le tir du loup par les éleveurs dès qu'il s'approche d'un troupeau.
- 4 - Fixer le prix de l'électricité pour les contribuables français sur le coût de revient du mix productif français - Nous finançons par nos impôts et la dette publique l'électricité la plus propre et la moins chère du monde donc nous n'avons pas à la payer 3 fois !
- 5 - Inscrire au Patrimoine Mondial de l'UNESCO les langues et traditions culturelles régionales des pays européens, dont les chasses traditionnelles.

➤ **J.P - Sommes-nous dans une opposition ville contre campagne ou plutôt technocratie contre bon sens paysan ?**

W.S - *L'adhésion aux valeurs rurales n'est pas liée à une situation géographique. Nombreux sont ceux qui vivent en ville et sont animés par les valeurs rurales. Donc, j'ai envie de vous répondre technocratie contre bon sens paysan. Les gens qui imaginent les nouvelles réglementations n'ont jamais eu de boue sur leurs bottes ! Ils sont déconnectés de tout et se basent souvent sur des études produites par des gens tout aussi déconnectés qu'eux ! Si certains commettent de graves erreurs par méconnaissance, d'autres sont guidés par la mouvance écolo-animale qui a réussi à se glisser partout... Voilà pourquoi, je le répète, il est important que nous allions apporter notre savoir et porter nos convictions à Bruxelles ! Je veux que nous puissions transmettre à nos enfants et petits-enfants, les valeurs rurales transmises par nos aïeux. Ça l'Europe s'y oppose ! À titre d'exemple, je ne suis pas certain que dans un avenir proche, nous puissions montrer à un gamin, comment accrocher un ver sur un hameçon. Je trouve cela effrayant !*

➤ **J.P - Si vous étiez élu en juin, quelle serait votre première action de Député européen ?**

W.S - *Créer un groupe Ruralité et Territoires avec nos semblables et amis Espagnols, Polonais, Italiens, Danois, Allemands, Hollandais, etc.... Ensemble nous ferons entendre la colère des ruraux !*

➤ **J.P - En cas d'élection, resterez-vous à la tête de la FNC ?**

W.S - *Évidemment ! Il n'est pas question d'abandonner les chasseurs fran-*

çais ! C'est l'inverse, je veux continuer le combat pour eux là où les coups contre notre identité culturelle française se préparent... à Bruxelles !

➤ **J.P - Quel(s) message(s) aimeriez-vous transmettre aux chasseurs de France ?**

W.S - *Qu'ils donnent à l'Alliance Rurale, la force et le poids nécessaires pour pérenniser toutes les chasses et notre mode de vie rural. Ne laissez plus l'Europe décider de tout pour vous sans aucun bon sens et sans quelque contradiction. L'avenir de la ruralité et de ses activités dépend de ces élections ! Ces élections ne doivent pas se transformer en référendum contre le Président de la République et son gouvernement... Vous réglerez vos comptes avec qui vous le souhaitez aux Présidentielles. Aux Européennes, il s'agit de s'unir autour de la ruralité afin d'en porter la voix, d'en définir les attentes, et de contrer les attaques de ses ennemis de tous bords. Votez pour vous et non pas contre quelqu'un ! Je ne veux pas être alarmiste, mais la situation est plus*

grave qu'il n'y paraît. Sans un succès à ces élections, je ne peux vous garantir que vous pourrez transmettre à vos enfants la culture dans laquelle vous avez grandi.

➤ **J.P - Quel sera l'avenir de l'Alliance Rurale après les élections ?**

W.S - *Aucun. Je ne me mêlerai pas de politique franco-française. Le but de l'Alliance Rurale est de faire comprendre à l'Europe qu'elle doit arrêter ses délires néocolonialistes sur l'autel de l'écologie punitive. L'identité culturelle française ne peut disparaître parce que trois technocrates déconnectés enfermés dans un bureau de la Commission Européenne l'ont décidé. C'est pour cela que nous devons faire un beau score aux élections européennes du 9 juin ! J'appelle les gens de tous les partis qui veulent défendre nos valeurs à voter pour nous. Au niveau national, ils retourneront à leurs idées et à leurs amours.*

Jean LASSALLE conduira la liste de l'Alliance Rurale aux côtés du patron des chasseurs Willy SCHRAEN.



Miradors de battue



La Fédération renouvelle cette année la proposition de commande groupée de miradors de battue.

Caractéristiques :

- Pin traité classe IV
 - Hauteur du plancher : 1,50 m
 - Hauteur du garde-corps : 1 m
- Fourni avec visserie complète et plan de montage.

Coût 2023 : 71 € l'unité (le prix 2024 dépendra du volume de miradors commandé).

Une subvention de 25 % est accordée aux territoires adhérant à la FDC22, dans la limite de 10 miradors par territoire et par an (30 au total).
Date limite de commande : 31 mai.

Vous êtes intéressé ?

Contactez Olivier PRIMAS :
06.07.35.98.56 ou olivier.primas@fdc22.com

Assurance chasse : choisissez Groupama



Chaque année, lorsque vous demandez la validation de votre permis de chasser dans le département, vous avez la possibilité de souscrire en même temps un contrat d'assurance "Responsabilité civile du chasseur" à un tarif préférentiel. Pour rappel, tout porteur d'un permis de chasser validé doit souscrire ce contrat d'assurance pour pratiquer la chasse sur le territoire national en toute légalité. Cette garantie vous protège au titre des dommages que vous pourriez causer à autrui, en action de chasse.

Pour la prochaine saison, nous avons fait le choix de nouer un partenariat avec Groupama Loire Bretagne.

"Chers Adhérents, dans le souci de défendre nos intérêts collectifs, nous sommes très heureux d'avoir obtenu de Groupama Loire Bretagne - assureur régional - des garanties équivalentes à ce qui vous était proposé auparavant, pour le tarif inchangé de 21 €. Je vous invite tous à souscrire cette assurance, pour plusieurs raisons. Vous connaissez la conjoncture inflationniste sur l'ensemble des prix et ceux de l'assurance n'échappent pas à cette tendance. Groupama a consenti un effort en acceptant de maintenir le tarif de 21 €. D'autre part, et vous le savez, le tarif d'une assurance dépend de deux facteurs : la somme des sinistres

réglés et la somme des cotisations encaissées. Aussi, pour maintenir ce prix bas, nous devons nous efforcer tous ensemble de générer le moins possible de sinistres et, dans le même temps, être le plus nombreux possible à souscrire cette assurance. Enfin, le principe de partenariat entre Groupama Loire Bretagne et la FDC22 est garant d'une assurance parfaitement adaptée à vos besoins. Autre conséquence directe du partenariat, la gestion d'éventuels sinistres s'en trouve nécessairement améliorée (réactivité, suivi...). Je compte sur vous tous".

Le président Yvon MÉHAUTÉ.

16-25 ans : intégrez l'école des piqueux

Il y a quelques mois, la Société de Vènerie a décidé d'organiser la formation de ses professionnels en créant la première école des piqueux. Concrètement, à la rentrée de septembre, elle propose aux jeunes intéressés de suivre une formation rémunérée, étendue sur 12 mois en alternance dans un équipage et à la Maison Familiale Rurale (MFR) de Bournezeau en Vendée. Très complète, cette formation permet d'acquérir une qualification de "technicien canin et équin en vènerie". Les modules s'articulent autour du chien, du cheval de chasse et des règles de vènerie moderne.

Pour Mickaël PERENNEZ, délégué régional de la Société de Vènerie, la finalité est double : "améliorer les conditions de formation des jeunes désireux de s'orienter dans cette voie mais aussi garantir le bien-être animal des chiens et des chevaux au sein des équipages. L'un ne va pas sans l'autre".

Programme pédagogique

➤ CHIENS

- Entretenir, élever, soigner et éduquer des chiens de meute
- Réaliser l'entretien des lieux de vie
- Réaliser le suivi et les soins courants
- Réaliser les activités d'éducation
- Conduire l'élevage
- ACACED en cours de formation (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques)



1 AN

➤ CHEVAUX

- Réaliser les soins courants des équidés et les préparer pour leur évolution en terrains variés
- Entretenir le matériel et les infrastructures
- Réaliser le suivi et les soins courants
- Réaliser les activités d'éducation
- Monter un équidé en terrain varié
- Capacité détenteur d'équidé en cours de formation

➤ VÈNERIE

- Préparer et mettre en œuvre les protocoles spécifiques à la pratique de la vènerie
- S'approprier des territoires cynégétiques et leur biodiversité
- Préparer la meute et la cavalerie
- Mettre en œuvre les protocoles spécifiques à la pratique de la vènerie

Financement

Le coût de la formation est partagé entre trois acteurs :

- Le Fonds Vènerie
- L'Opérateur de compétences pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires (OCAPIAT)
- L'équipage d'accueil.

Les élèves seront logés gracieusement, tant à la MFR de Bournezeau que dans l'équipage où ils travailleront.

Renseignements auprès de la MFR de Bournezeau
02.51.40.71.19 · mfr.bournezeau@mfr.asso.fr



En résumé

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 16 à 25 ans ou demandeur d'emploi de 26 ans et plus
- Transmettre un dossier de préinscription complet
- Valider le projet avec la MFR lors d'un entretien
- Rencontrer un équipage et contractualiser avec l'employeur

ORGANISATION

Du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

Ces 12 mois de formation en alternance s'organisent ainsi :

- 11 semaines à la MFR de Bournezeau (cours théoriques)
- 41 semaines dans un équipage d'accueil (pratique)

Le rythme d'alternance est de :

- 1 semaine à l'école (MFR)
- 3 semaines en entreprise (équipage d'accueil)

Durant les vacances scolaires, l'intégralité du temps de travail s'effectue dans l'équipage, à l'exception de 5 semaines de congés payés.

EXAMEN

Le cursus "technicien canin et équin en vènerie" est une formation qualifiante délivrée par la MFR de Bournezeau et la Société de Vènerie. Elle vise l'emploi d'"ouvrier palier 4" dans la convention collective nationale de la production agricole et CUMA (IDCC 7024).

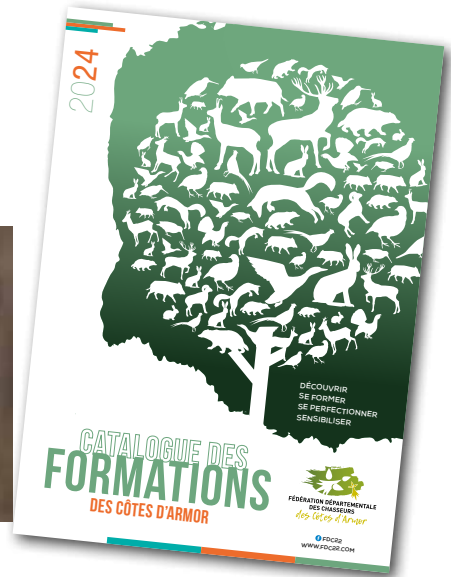
UN TREMPLIN VERS 3 MÉTIERS

- Homme de vènerie
- Piqueux
- Palefrenier dans un équipage

RÉMUNÉRATION

Les élèves bénéficient du statut de salarié en contrat de professionnalisation (CDD d'un an). Leur rémunération est calculée en fonction de leur âge et de leur niveau scolaire.

Prenez date !



➤ CHASSE ACCOMPAGNÉE

Glomel

- Jeudi 22 août
- Vendredi 23 août
- Samedi 24 août
- Vendredi 30 août

➤ PERFECTIONNEMENT AU TIR À L'ARME RAYÉE

Glomel

- Samedi 18 mai
- Vendredi 14 juin

➤ GARDE-CHASSE PARTICULIER

Plérin

- Vendredi 5 et samedi 6 juillet

➤ FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION DE CHASSE

Plérin

- Samedi 15 juin

➤ PIÉGEUR AGRÉÉ

Plérin

- Vendredi 6 et samedi 7 septembre

➤ HYGIÈNE DE LA VENAISON

Plérin

- Vendredi 27 septembre

➤ PERMIS DE CHASSER

Glomel

- **Session 4** : formation en groupe les 3, 4 ou 10 juin et formation individuelle les 28, 29 juin ou 1er juillet.
Examen les 2, 3, 4 ou 5 juillet.
- **Session 5** : formation en groupe les 8, 9 ou 10 juillet et formation individuelle les 5, 6 ou 9 septembre.
Examen les 10, 11, 12 ou 13 septembre.
- **Session 6** : formation en groupe les 27, 28 ou 29 août et formation individuelle les 18, 19 ou 21 octobre.
Examen les 22, 23, 24 ou 25 octobre.
- **Session 7** : formation en groupe les 7, 8 ou 9 octobre et formation individuelle les 20, 22 ou 23 novembre.
Examen les 25, 26, 27 ou 29 novembre.
- **Session 8** : formation en groupe les 12, 13 ou 15 novembre et formation individuelle les 10, 11 ou 13 décembre.
Examen les 16, 17, 18 ou 20 décembre.

➤ CHASSE À L'ARC

Bretagne

- Samedi 6 juillet (Glomel)
- Jeudi 5 septembre (Braspars)
- Samedi 12 octobre (Saint-Symphorien)

➤ CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ÉLEVAGE

Plérin

- Vendredi 7 et samedi 8 juin

➤ ATELIER CUISINE DU GIBIER

Lantic

- Samedi 18 mai cf.p10

NOUVEAU

➤ PREMIERS SECOURS CANINS

Plérin

- Samedi 7 septembre

NOUVEAU

Toutes les informations sont sur www.fdc22.com (Formations)

Cuisine du gibier : variez les recettes !



NOUVEAU

Pour enrichir votre expérience et élargir vos horizons en matière de chasse, de nouvelles formations vous sont proposées cette année. Parmi les thématiques abordées, la cuisine fait son entrée !

Vous en avez marre du traditionnel civet de sanglier au vin rouge ? Rassurez-vous, il existe plein d'autres façons de préparer et de mettre en valeur le produit de sa chasse, à condition d'y mettre deux ingrédients : la curiosité et l'audace.

Prêt à vous lancer dans l'aventure ? Rejoignez Gaëlle PENAULT, fondatrice des "Ateliers Court-Bouillon", le samedi 18 mai, à la Maison de la Terre (Lantic).



Gaëlle, peux-tu te présenter aux chasseurs costarmoricains ?

J'ai toujours aimé cuisiner à la maison, pour le plaisir du partage, jusqu'à ce que je ressente l'envie de suivre une formation dédiée, pour mieux transmettre. J'ai pris le temps de la réflexion et j'ai franchi le pas de la reconversion parce que la cuisine fait vraiment partie de moi. En 2019, j'ai donc souhaité donner un nouvel élan à ma carrière professionnelle. Après avoir suivi un "CAP cuisine" à Lannion, j'ai obtenu mon diplôme en 2022. Très vite, je me suis lancée dans la création de mon entreprise pour proposer des ateliers de cuisine au domicile de particuliers, auprès d'associations ou d'entreprises.

Comment se déroule un atelier ?

Mon but est de redonner confiance à ceux qui ont perdu l'habitude de cuisiner et de l'inspiration à ceux qui sont en quête de nouvelles recettes, simples et gourmandes. Pendant la première partie de l'atelier, je présente les recettes et les produits associés. On prend le temps de la discussion pour que le groupe sympathise. L'atelier ne doit pas être perçu comme un cours : c'est un moment convivial. Après, chacun retourne

ses manches pour se lancer dans la pratique. Je dispose des postes de travail individuels car il est essentiel d'effectuer tous les gestes, de A à Z, pour bien mémoriser les recettes et maîtriser chaque étape. On cuisine à peu près pendant 1h45. À l'issue de l'atelier, on partage un bon repas tous ensemble.

La cuisine du gibier, qu'est-ce que ça vous inspire ?

Spontanément, j'ai pour habitude d'inviter au voyage et à la découverte à travers les ateliers que je propose, tout en mettant en avant les produits du terroir breton. Cuisiner le gibier, ça change et j'apprécie justement de réinventer mon métier chaque jour, au gré des opportunités qui se présentent à moi ou que je provoque, par curiosité. Le gibier est une viande naturelle de qualité. Cela me replonge aussi dans l'histoire gastronomique des Côtes d'Armor : pour l'anecdote, je possède un ouvrage retenant quelques recettes servies au "Lorant Bar", un restaurant auparavant situé à Morieux et que je n'ai jamais connu ! À l'époque, le chef cuisinait beaucoup le gibier. Et puis pour moi la cuisine c'est surtout une question de partage. La chasse, les recettes, il y a un lien : c'est souvent une histoire de

famille, et dans tous les cas un attachement aux valeurs du partage, à la convivialité. C'est ce que je recherche.

Quelles recettes allez-vous réaliser ?

En entrée, ce sera un feuilleté de faisán aux champignons. J'aime bien proposer des recettes qui peuvent être adaptées ensuite à ce que les personnes ont sous la main. S'ils ont du pigeon, ils pourront très bien reproduire cette recette.

En plat, je propose une daube de sanglier provençale. Tout le monde connaît le bourguignon, mais la daube apporte plus d'herbes, des olives et tout ça. C'est un peu une manière de revisiter le traditionnel bourguignon : on retrouve un peu les mêmes techniques mais avec un résultat plus ensoleillé, plus frais.

**Samedi 18 mai
De 10h à 13h
Maison de la Terre, Lantic
48 € (atelier + repas)**

**Sur inscription via le site
www.ateliers-court-bouillon.com
(onglet "Agenda des ateliers")**

J'aime La Nature Propre : un résultat à la hauteur des enjeux !



Télé, radio, presse écrite, réseaux sociaux... Vous en avez entendu parler !

Pour la première fois, la FDC22 participait cette année à l'opération "J'aime La Nature Propre" organisée par la Fédération nationale des chasseurs et entièrement financée par l'Office français de la biodiversité, via le dispositif écocontribution.

Pour cette 4^e édition au niveau national, l'événement se tenait partout en France pendant le même week-end, du 15 au 17 mars. Dans les Côtes d'Armor, le choix a été fait de concentrer toutes les actions sur une seule journée, soit le samedi 16.

L'objectif ? Lutter contre les dépôts sauvages de déchets qui impactent durablement l'environnement et les écosystèmes, grâce à la mobilisation de tous les acteurs volontaires.

Au-delà de l'objectif environnemental et pédagogique (sensibilisation au tri des déchets...), la démarche se veut participative : elle tend à favoriser les échanges entre usagers de la nature, tous profils confondus. La pollution environnementale nous concernant tous, citoyens, associations, collectivités..., tous les volontaires étaient invités à rejoindre l'initiative.



3 questions à... Sophie MORCET Chargée de communication à la FDC22

➤ EN CÔTES D'ARMOR, QUELLE ORGANISATION S'EST MISE EN PLACE ?

À l'égard des chasseurs costarmoricains, une première communication a été faite via la revue fédérale, en août dernier. Un article d'une page était consacré à ce sujet ; la finalité étant de leur présenter l'opération tout en les invitant à réfléchir à leur potentielle implication. Deux possibilités s'offraient à eux : être organisateur d'un ramassage de déchets ou bien se rendre disponible le jour J pour participer à l'opération en un lieu défini.

Ensuite, courant novembre, un appel à mobilisation a été réalisé, par mail, auprès des détenteurs de droit de chasse et des mairies, afin d'identifier des volontaires qui accepteraient d'organiser un ramassage de déchets sur leur territoire.

En janvier, avec Anaël MOREAU, chargée de mission à la FRC de Bretagne, je suis allée à la rencontre des territoires impliqués pour les accompagner dans la démarche : sélection du site à nettoyer, solutions de collecte et d'évacuation des déchets, besoins matériels, mobilisation des acteurs locaux...

➤ COMBIEN DE POINTS DE COLLECTE ÉTAIENT ORGANISÉS ?

Au total, 29 points de collecte de déchets ont été répertoriés, répartis sur 25 communes, qu'elles soient littorales ou rurales. Pour une première édition dans le département, c'est très satisfaisant. Parmi les sites inscrits, plusieurs d'entre eux présentent un fort enjeu environnemental, à l'image des Landes de La Poterie, ou encore l'espace naturel du Champ de Tir à Plouisy, le Cap Fréhel, la Baie de Beaussais et bien d'autres.

➤ CONCRÈTEMENT, COMMENT SE DÉROULAIT L'OPÉRATION ?

Les volontaires ont eu connaissance des points de collecte proches de chez eux en consultant le site internet dédié à l'opération nationale (lieux et horaires de rendez-vous). Chacun était libre d'y participer, sans inscription préalable. Sur place, les volontaires étaient accueillis par le référent du point de collecte, chargé d'énoncer les consignes de sécurité et de tri (tenant compte des disparités selon les communautés de communes/d'agglomérations). Après la distribution du matériel (gants, gilets, sacs...), des groupes se sont constitués pour parcourir les différents circuits mis au point par les organisateurs. Une fois la collecte effectuée, chacun s'est plié à l'exercice du tri (un petit rappel n'est jamais vain) avant de procéder à l'évaluation du volume de déchets collectés.



ÊTRE RÉFÉRENT, UN RÔLE CLÉ

Chaque référent de site était invité à mobiliser les habitants de la commune, tout en impliquant les associations locales. Ainsi, de nombreuses associations de sport de pleine nature - mais pas que - ont rejoint l'initiative. On peut citer par exemple les communes de Guingamp, Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle, Plénée-Jugon ou encore Plédéliac qui ont fait participer leur Conseil municipal des enfants. Des associations culturelles se sont aussi greffées à l'événement, à l'image de l'Arssat (Association pour la Recherche et la Sauvegarde des Sites Archéologiques du Trégor) ou encore "Patrimoine Avenir Karorguen" et "Les Bordées de l'Ouest" (chorale) à Calorguen.

En janvier, lors des réunions de cadrage organisées aux quatre coins du département, il ressort des discussions avec les organisateurs volontaires que si, globalement, les communes sont propres, on observe encore et toujours des déchets dans des endroits localisés, et de façon récurrente. Et Sophie MORCET d'ajouter que "quel que soit l'avis que l'on peut porter sur un territoire donné, dès lors que l'on souhaite agir concrètement en faveur de la préservation de la nature, alors on doit être partie prenante dans toutes les opérations de ce type, quelles qu'elles soient. Il y a forcément un intérêt à agir, ne serait-ce que pour la volonté d'engagement collectif".

En amont de l'événement, lors de la conférence de presse organisée par la municipalité de Binic Etables/Mer, Patrick CAMUS, président de la société de chasse d'Etables/Mer, a souligné le fait que les chasseurs sont des sentinelles de la nature : "Nous vivons toute l'année au contact de la nature, nous l'utilisons et nous la partageons. On voit très bien ce qui se passe à l'intérieur des bois, de la campagne. De fait, nous sommes très bien placés pour dire ce qui ne va pas. C'est justement en allant sur le terrain que j'ai eu connaissance d'un lieu précis où se trouve une décharge sauvage. Dans le contexte que nous connaissons aujourd'hui, c'est un constat affligeant mais bien réel : des incivilités de la sorte, il y en a encore".



Ils ont dit...

Anaël MOREAU,

chargée de mission "J'aime La Nature Propre" à la Fédération régionale des chasseurs de Bretagne



Nous sommes très contents d'observer la présence de jeunes à cette journée. C'est super parce qu'ils sont sensibilisés par l'action. Ils comprennent tout de suite qu'il est important de préserver la nature. Ils y prennent goût, ils sont très motivés.

Marie-Noëlle GOINGUENET,

1^{ère} adjointe à Plénée-Jugon

Pour Marie-Noëlle GOINGUENET, 1^{ère} adjointe à Plénée-Jugon en plus de faire participer les usagers de la nature et les associations, il était intéressant d'associer le conseil municipal des enfants. Au moment du briefing, elle s'est exprimée sur ce point :



Leur participation va souder le groupe, élu en décembre dernier. C'est leur première action commune et on peut les féliciter car ils sont demandeurs de ce type d'opération. Ils ont à cœur de rendre leur commune plus propre. Si jeunes, ils ont déjà compris les enjeux.

Le témoignage de Gaëlle,

8 ans, de Plénée-Jugon



On était nombreux à participer. Il y avait plein d'enfants avec leurs parents et aussi des chasseurs qui nous accompagnaient sur les différents circuits qu'ils connaissent bien. J'ai ramassé beaucoup de déchets : des canettes de soda, des bouteilles en verre et du plastique. Je suis prête à recommencer parce que je veux prendre soin de la nature

BILAN 2024

EN CÔTES D'ARMOR



950
PARTICIPANTS



117 M³
DE DÉCHETS
COLLECTÉS



LES DÉCHETS INSOLITES

Baignoire
Toboggan
Essieux de caravane
Mobilier de jardin
Congélateur
Cuisinière en fonte
Tambours de machines à laver
Télévisions
Pare-chocs

EN BRETAGNE



1 851
PARTICIPANTS



55
POINTS DE
COLLECTE



326 M³
DE DÉCHETS
COLLECTÉS

EN FRANCE



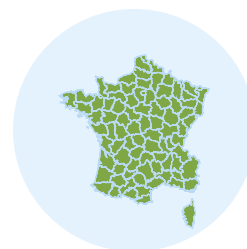
140 000
PARTICIPANTS
dont **40 000**
ENFANTS



3 200
POINTS
DE COLLECTE



16 000 M³
DE DÉCHETS
COLLECTÉS



92
DÉPARTEMENTS
PARTICIPANTS



RETOUR EN IMAGES



“La chasse en France, aujourd’hui et demain, plus qu’une pratique”

Qui sont les chasseurs et quels sont les services rendus par la chasse en France ?

L’année dernière, la FNC a lancé une nouvelle étude avec l’ambition de diffuser largement l’analyse des résultats : autant d’enseignements sur lesquels s’appuyer pour montrer à quel point les chasseurs jouent un rôle important à bien des égards. En effet, la mise en valeur de la pratique cynégétique nécessite de disposer de données chiffrées et actualisées, pour mieux l’expliquer.

Cette vaste étude a été pilotée par Randéa - cabinet d’expertise indépendant - avec la contribution de Xerfi Specifik pour le volet économique.

Intitulée “La chasse en France, aujourd’hui et demain, plus qu’une pratique”, elle repose sur 5 enquêtes conduites de février à juin 2023. Chasseurs, sociétés de chasse, réseau fédéral et professionnels de la sphère économique étaient invités à y répondre, chacun en ce qui les concerne. La collecte d’informations porte sur la saison de chasse 2022-2023 et la saison 2021-2022 pour les données comptables du réseau fédéral.

VOICI UNE SÉLECTION DES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE CETTE ÉTUDE.

➤ UNE TRÈS FORTE MOBILISATION



PARTICIPATION

144 000 chasseurs
soit **24%** des envois délivrés



12 500 sociétés de chasse
soit **20%** de participation
(+ 5 000 détenteurs individuels)



106 entités fédérales impliquées
soit **98%** de mobilisation



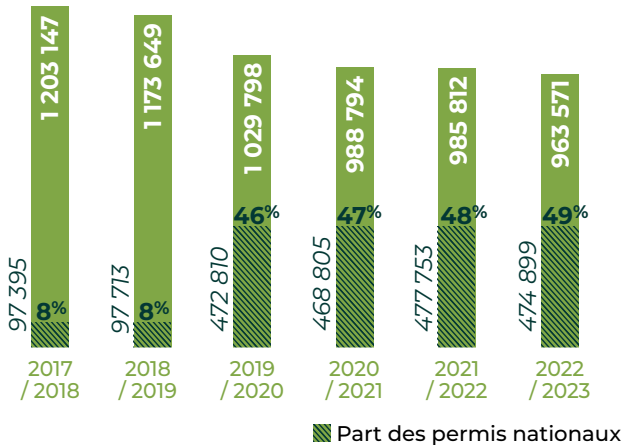
570 acteurs économiques
soit **≈ 20%** de participation

Ces taux exceptionnels de participation permettent de disposer de données de très grande qualité. Aussi, nous remercions vivement l’ensemble des chasseurs et responsables de sociétés de chasse du département qui ont consacré de leur temps à cette étude.

PARTIE 1

PORTRAIT DE LA PRATIQUE ET DES CHASSEURS

► NOMBRE DE CHASSEURS AYANT PRIS LEUR VALIDATION DE PERMIS



En 2022/2023, 963 571 chasseurs ont validé leur permis. Ils étaient un peu plus d'un million de pratiquants en 2014 (1.1 million) lors de la précédente enquête.

Désormais, 1 chasseur / 2 valide un permis national (conséquence de la réforme de la chasse de 2019 : le prix du permis national a été divisé par 2).

► DES RURAUX EN GRANDE MAJORITÉ



*telle que définie par l'Insee en 2020.

► UNE DIVERSITÉ SOCIOPROFESSIONNELLE



avec autant d'employés et d'ouvriers que de cadres

42%
des chasseurs ont moins de 55 ans

C'est 5 points de moins qu'en 2014, en raison du fameux effet "papy boom" qui se traduit par un vieillissement démographique.



En parallèle, on constate un regain d'intérêt pour la chasse

Statistiquement, ces générations se renouvellent bien (effectifs au moins égaux par rapport à 2014).

5%
de 16-24 ans

10%
de 25-34 ans

3,3%
des chasseurs sont des femmes



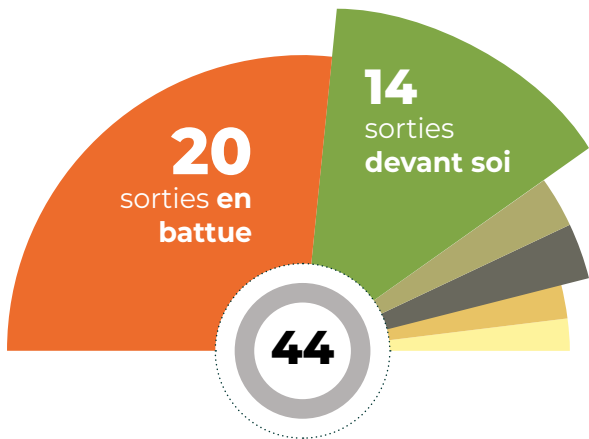
L'effectif des chasseurs se féminise lentement avec une augmentation de 25 % du nombre de femmes en presque 10 ans (31 200 femmes en 2023 contre 25 000 en 2014). De plus, on dénombre 13 % de femmes candidates au permis de chasser l'an dernier, ce qui témoigne d'un attrait en progression.

(2 % en 2014)

73%

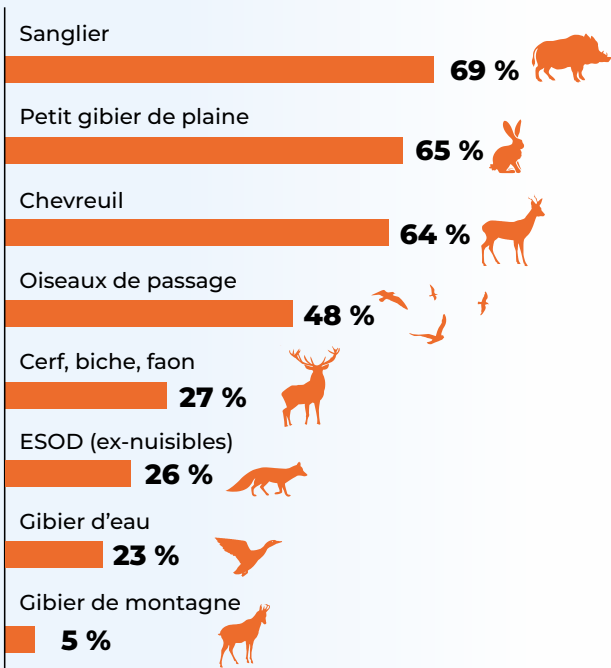
DES SURFACES CHASSABLES SONT DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES, pour l'essentiel des forêts.

➤ TAUX DE PARTICIPATION MOYEN DES CHASSEURS À DES SORTIES DE CHASSE À TIR

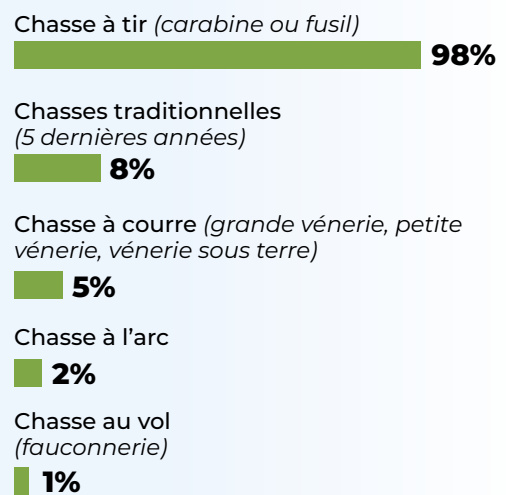


- 3 sorties à l'affût (hors tonne, hutte ou gabion)
- 3 sorties à la passée
- 2 sorties à l'approche
- 2 sorties à la tonne, hutte ou gabion

➤ LES GIBIERS CHASSÉS HABITUELLEMENT (EN % DES CHASSEURS)



➤ MODES DE CHASSE HABITUELS



➤ NOMBRE DE JOURS DE BATTUES ORGANISÉS SUR UNE PARTIE DU TERRITOIRE DES SOCIÉTÉS DE CHASSE



dont :



Samedis / an



Dimanches / an

Les chasseurs ne chassent pas toute l'année. Ils effectuent en moyenne 44 sorties par an de chasse à tir sur la saison 2022/2023, dont 20 concernent les chasses en battue. Le sanglier est le gibier le plus chassé. Seuls 8.5 samedis et 8 dimanches par an sont chassés en moyenne, par société de chasse, dans le cadre de ces battues.

► POURQUOI ÊTRE CHASSEUR ?

Le top 3 des motivations pour pratiquer la chasse :



61%

la convivialité,
faire partie
d'un groupe



67%

être en
contact avec
la nature,
l'observer



59%

le lien,
la complicité
avec le chien

Un autre résultat interpelle. 27 % des chasseurs sondés expriment pour motif l'évasion des contraintes du quotidien, contre 49 % en 2014. Est-ce que les chasseurs se sentent moins facilement en capacité de s'évader, par rapport au cadre de contraintes de la chasse ? C'est une question que l'on pourrait se poser.

PARTIE 2

LA CONTRIBUTION DE LA CHASSE À L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

4.2
MILLIARDS D'EUROS
de dépenses

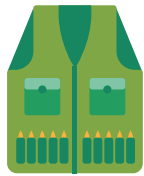
Les grands postes de dépenses des chasseurs sont :

- L'achat d'un véhicule dédié (1200 M€ = 29 %)
- Les dépenses d'équipement (945 M€ = 22 %)
- Les frais d'accès à la chasse (validation du permis de chasser, adhésion FDC, cotisation à une association de chasse, assurance...) et d'entretien du territoire (210 M€ = 21 %).



29%

véhicule dédié



22%

dépenses
d'équipement



21%

frais d'accès à la
chasse

PANIER MOYEN DU CHASSEUR

3 260 €

de dépenses/an
(hors véhicule)

IMPACT SUR LA RICHESSE NATIONALE

La chasse a généré

3.6
milliards
d'euros

de richesse nationale (PIB)

37 400

EMPLOIS (EN ÉQUIVALENT
TEMPS PLEIN)

PARTIE 3

LES CONTRIBUTIONS DES CHASSEURS À L'ENVIRONNEMENT,
À LA RURALITÉ ET À LA SOCIÉTÉ

UN ENGAGEMENT COLLECTIF IMPORTANT ET TRANSGÉNÉRATIONNEL

En parallèle de leurs sorties de chasse,

**800 000
chasseurs**

SONT ENGAGÉS BÉNÉVOLEMENT

soit 87 % - au service de la chasse, de la sauvegarde de la biodiversité, du territoire ou d'actions socioculturelles.

50 %
de l'ensemble de ce
bénévolat

bénéficie avant tout à la société et à la nature, sans évaluer l'intérêt général de la baisse de l'accidentologie (diminution des collisions routières).

Un chasseur donne beaucoup de son temps et consacre en moyenne par an :

16,5
jours

en faveur de la vie associative, du territoire et de ses usagers (ex : entretien des chemins, actions de prévention des dégâts de grand gibier...).

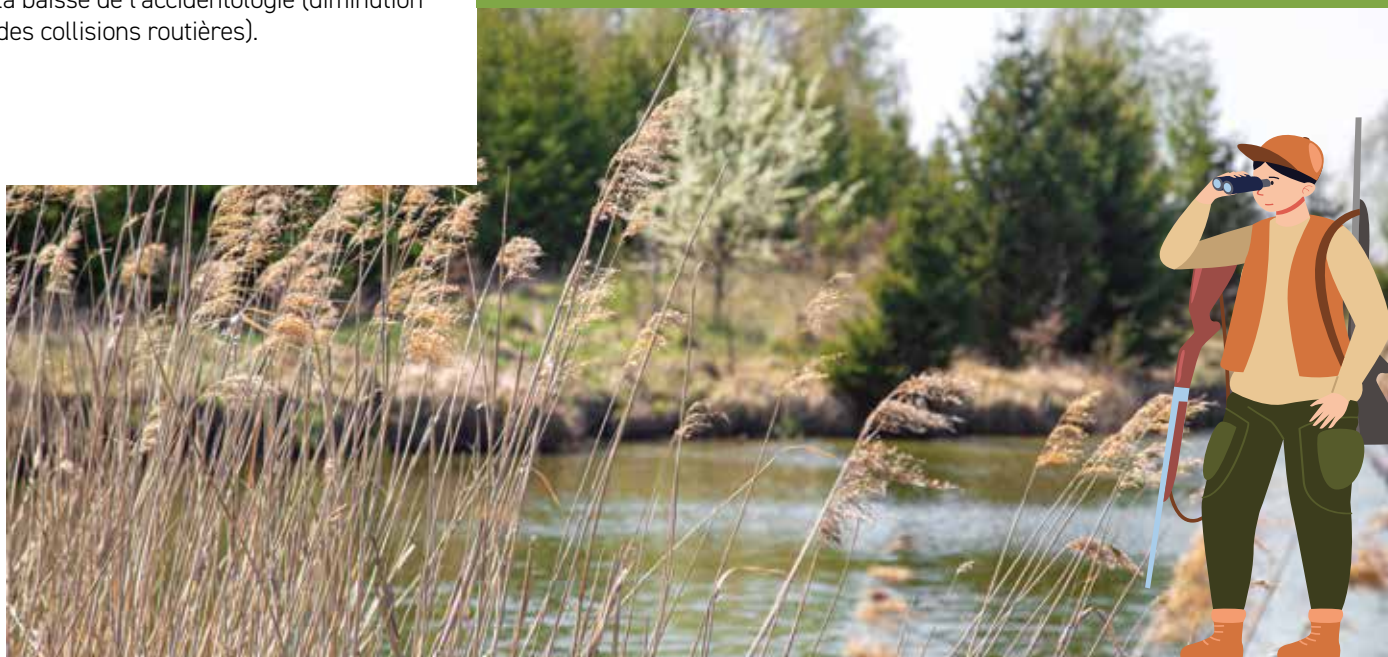
8,5
jours

pour des actions dédiées aux milieux, aux espèces et à leur suivi (entretien des zones humides, comptages, régulation des ESOD...).

2
jours

d'actions socioculturelles (participation à l'organisation d'événements, services rendus à la commune...).

Il y a aussi un point clé à retenir : contre toute attente, l'âge n'a strictement aucune incidence sur l'intensité d'engagement. La chasse réussit ce tour de force : elle embarque tout autant les jeunes que les seniors dans ces actions qui ont du sens collectif. À travers cette capacité, elle joue un vrai rôle d'intégration.



PARTIE 4

ENJEUX ET DÉFIS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Le panorama ne serait pas complet si l'on ne s'intéressait pas aux défis !

VERS UNE CHASSE ENCORE PLUS DURABLE ET RESPONSABLE

Parmi les principales priorités des chasseurs pour les 5 à 10 ans à venir,

82%

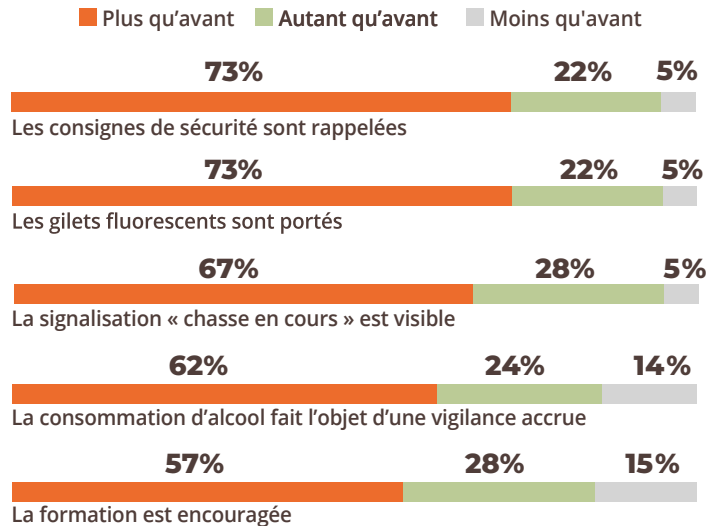
estiment comme "très important" de contribuer à une chasse encore plus durable et responsable.

L'objectif de "favoriser une cohabitation sereine entre les différents usagers de la nature" rassemble

86% des chasseurs

Cet objectif les pousse logiquement à se former davantage sur les enjeux de sécurité.

➤ DIRIEZ-VOUS QU'AU SEIN DE VOTRE PRINCIPAL GROUPE DE CHASSE DEPUIS PLUS DE 5 ANS... (en % des chasseurs)



Cette mobilisation des chasseurs porte ses fruits avec une baisse régulière du nombre d'accidents.



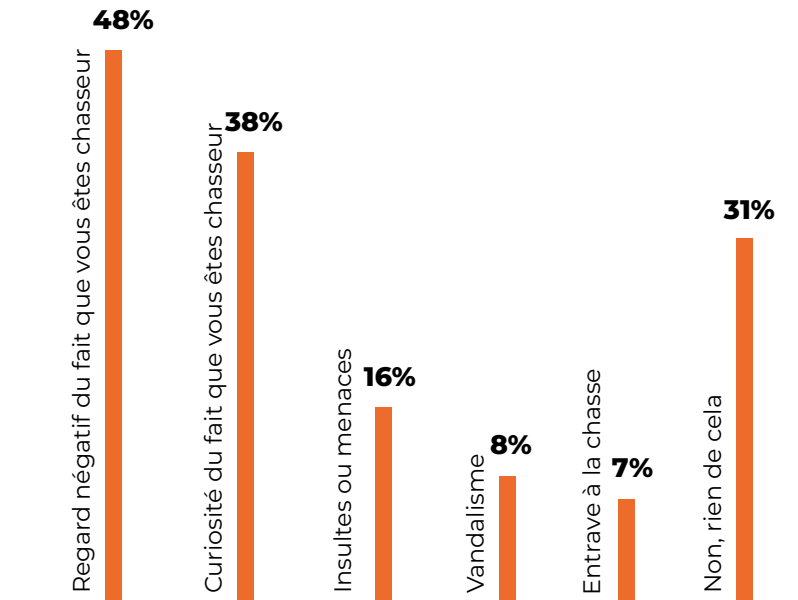
S’AFFIRMER CHASSEUR DANS LA SOCIÉTÉ

LE SAVIEZ-VOUS ?

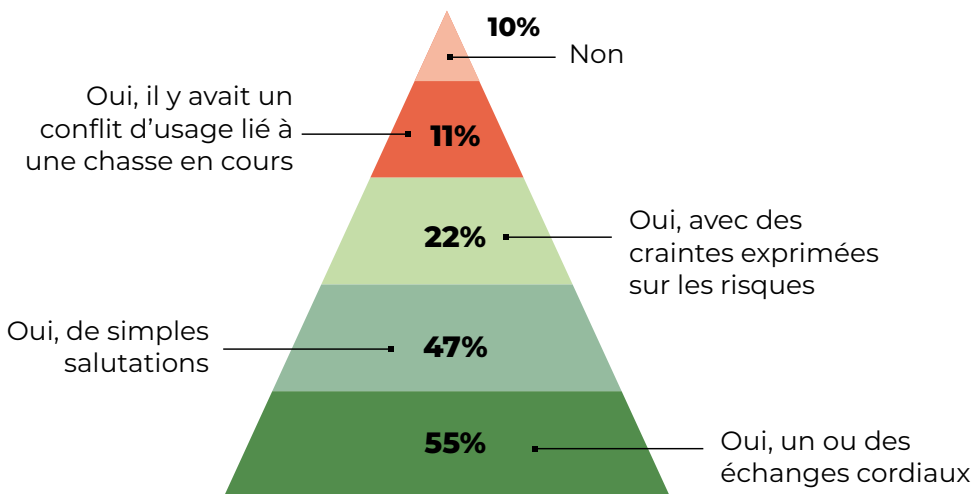
La FNC a créé en septembre 2020 un observatoire des violences faites aux chasseurs (cf. magazine "Chasseurs des Côtes d'Armor", n°76).

Entre juin 2022 et mai 2023, un total de 280 actes de malveillance (y compris les menaces, les injures et la destruction de matériels) ont été signalés sur cette plateforme, par les chasseurs.

➤ AVEZ-VOUS ÉTÉ CONFRONTÉ LORS DES 12 DERNIERS MOIS À L'UNE DES SITUATIONS SUIVANTES (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES) ?



➤ AU COURS DE LA SAISON DE CHASSE 2022/2023, AVEZ-VOUS EU DES RELATIONS AVEC DES PROMENEURS, CYCLISTES OU DES RIVERAINS LORS DES TEMPS DE CHASSE ?



Sur l'acceptation de la chasse, le tableau est très ambivalent. Les FDC pensent en grande majorité que la chasse est bien acceptée dans les territoires (à 2/3). Les chasseurs eux pour une part disent que c'est un sujet dont ils parlent très largement, qu'ils aiment aborder, mais 50 % des chasseurs ont des réticences à évoquer ce sujet avec des non chasseurs parce que c'est source de tensions. Un sujet pas si simple.

Ils soulignent combien l'image de la chasse s'est dégradée dans la société, et expriment une difficulté à pouvoir dire de façon sereine, dans la société, "Je suis chasseur".

Si près d'un chasseur sur deux est confronté au regard négatif sur la chasse dans sa vie sociale, une large majorité fait état d'échanges cordiaux (55 %) avec les promeneurs, cyclistes ou riverains lors des actions de chasse.

PRIORITÉS DANS LES 5-10 ANS À VENIR : QU'ATTENDENT LES CHASSEURS ?

Ils disent vouloir continuer à chasser mais dans un contexte où il y a une cohabitation sereine des activités. Cette cohabitation sereine, c'est à la fois pour autrui et pour eux-mêmes (ne pas avoir à répondre de la sécurité, des mesures déjà mises en place). Aussi, pour chasser sereinement, ils envisagent deux leviers principaux : expliquer davantage la chasse (faire comprendre que cette passion s'exerce en responsabilité) et toujours améliorer la sécurité.

RÉFLEXION

Les résultats de cette étude démontrent que les apports de la chasse pour la société sont nombreux : activité créatrice de lien social, contribution forte à l'économie et à l'emploi - notamment dans les territoires ruraux - services environnementaux...

L'étude soulève alors une question finale. Si l'on fait la somme de ces apports, on a globalement des chasseurs qui pratiquent plus qu'une activité sportive de plein air : ils apportent une utilité sociale et collective. Ces effets, on les obtient par le nombre de pratiquants, par leur implication et par leur diffusion sur tout le territoire français. Si l'on estime que ces apports sont à rechercher, il y a quand même deux points de tension :

- la démographie : on a un vieillissement des chasseurs et les générations de chasseurs plus jeunes ne vont pas remplacer les générations de chasseurs plus âgés. Par conséquent, on va baisser le volume de services,

de bénéfiques. Aussi, si l'on veut garder cet effet sans le financer par ailleurs - autrement que par le bénévolat - comment faut-il en faire la promotion ou a minima éviter les tensions existantes dans notre société entre chasseurs et non-chasseurs, faire en sorte que ceux qui veulent potentiellement être chasseurs puissent faire le pas ?

- l'équilibre à trouver : être chasseur, ce n'est pas un métier, mais par contre cela apporte une contribution collective intéressante dans notre société. Face à une démographie du sanglier et du chevreuil vraiment explosive, comment réguler, comment obtenir un meilleur équilibre et limiter les dégâts ? Les chasseurs contribuent à cet enjeu dont ils ne sont pas seuls responsables. Certains voudraient presque "fonctionnaliser" la chasse.

Source : données, RANDEA-Xerfi Spécific | FNC, étude économique sur la chasse 2023, traitement FDC22.



À Languédias, les chasseurs aménagent l'étang de Beaulieu



En début d'année, pour favoriser la reproduction du canard colvert sur un étang privé de la commune, les chasseurs de la société communale de Languédias y ont installé des nids tubulaires aussi appelés Nest-Tubes. Accompagnés dans la démarche par la Fédération, ils se sont inspirés de l'opération "Balance ton nid", pilotée par l'Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau (ANCGE).

Dans la continuité de cet objectif, le projet des chasseurs de la commune s'inscrit en réalité dans une démarche globale d'aménagement du site, en partie accessible au public. La volonté consiste à sensibiliser les personnes qui fréquentent ce lieu à la biodiversité ordinaire qui le caractérise, mais aussi expliquer les actions menées par les chasseurs en faveur de la préservation des espèces et de leurs habitats.



Entretien avec Guillaume CADOL, Président de la SCC

➤ COMMENT EST NÉ CE PROJET ?

En 2022, l'étang de Beaulieu, le plus important en surface au sein de la commune (27 ha), a été vendu. L'année dernière, le nouveau propriétaire a choisi de louer son droit de chasse à la société communale. Au fil de nos discussions, nous avons exprimé le souhait commun de développer une population naturelle de canards au sein de l'étang.

J'avais besoin d'être aiguillé dans la démarche alors j'ai contacté la Fédération en demandant conseil. Marine JO-LIBERT, technicienne cynégétique, m'a présenté l'opération "Balance ton nid", déjà déployée dans d'autres départe-

ments. J'en ai parlé au sein de l'association et on s'est tous dit que c'était une évidence : il fallait se lancer. Travailler pour demain, c'est un peu le leitmotiv de notre association. Notre territoire est déjà fortement impliqué dans le développement naturel d'autres espèces, entre autres le faisan et la perdrix.

➤ COMMENT VOS CHASSEURS SE SONT-ILS INVESTIS ?

Au sein de la société, nous sommes 14 chasseurs et on a tous répondu présent à chaque étape de l'opération. En janvier, nous avons commencé par récupérer le matériel nécessaire à la création des nids : du grillage, du foin et des poteaux.

Le premier essai de pose de nid n'a pas été concluant, parce que les poteaux récupérés n'étaient pas adaptés à la profondeur de l'étang. Pour y remédier, nous avons organisé un chantier de fabrication d'une cinquantaine de poteaux en châtaignier de 3 mètres. En février, nous avons installé 25 nids au total, à des endroits précis de l'étang, sur la partie nord non accessible au public pour éviter le dérangement. Positionnés en pleine eau, les Nest-Tubes ont pour avantage de limiter la prédation. À présent, nous en sommes arrivés à la phase de suivi de l'opération. On a tous hâte d'observer les premiers résultats.

> VOTRE PROJET S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE GLOBALE DE COMMUNICATION. POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS ?

En effet, au-delà de favoriser la reproduction des anatidés, nous accordons une importance particulière à la communication qui doit être faite autour de ce projet et pas seulement. De mon point de vue, les chasseurs ont trop tendance à se cacher. C'est une erreur, car au contraire on a tout intérêt à montrer aux autres que l'on participe pleinement à la préservation et à la mise en valeur de notre environnement, en communiquant sur des actions concrètes. L'opération "Balance ton nid" est un exemple parmi d'autres de notre implication en ce sens. Je le dis souvent à mon équipe : nous devons montrer ce que l'on peut faire et ce que l'on sait faire. Dans le cas présent, cela passe par des actions concrètes d'aménagement du site.

> QUELS AMÉNAGEMENTS SONT PRÉVUS ?

Sur la partie sud accessible au public, nous voulons implanter 5 panneaux de communication axés sur différentes thématiques : historique de l'étang, pratiques de pêche et espèces aquatiques, présentation des anatidés, projet "Balance ton nid" et focus sur les espèces remarquables (faune/flore). Parmi les messages à faire passer, nous prévoyons notamment d'expliquer la pratique du piégeage du ragondin.

On voudrait aussi mettre en place un observatoire permettant de contempler l'avifaune locale dans une zone de tranquillité. À l'intérieur, quelques fiches espèces pourraient être installées pour aider à leur identification.

En parallèle, on envisage l'installation de tables de pique-nique et pourquoi pas une plateforme à l'entrée du site toujours afin de faciliter l'observation de l'avifaune mais aussi la pratique de la pêche.



L'accompagnement technique et financier de la FDC22



"Les chasseurs de Languédias m'ont fait part de leur souhait de travailler en faveur du gibier d'eau. L'ancien détenteur du droit de chasse avait pour habitude d'effectuer des lâchers de canards sur cet étang. Depuis la saison 2023/2024, la société communale a mis fin à cette pratique. Dorénavant, la volonté est de favoriser la reproduction naturelle des oiseaux sur ce site. Effectivement, lors de ma visite sur le terrain, j'ai pu observer la présence d'une centaine de canards colverts. Les chasseurs m'ont par ailleurs informée de la présence d'espèces migratrices telles que la sarcelle d'hiver, le canard chipeau ou encore le fuligule morillon.

Afin de répondre à leur demande, je leur ai suggéré de participer à l'opération "Balance ton nid". Ils ont de suite accepté et, rapidement, ils ont souhaité aller plus loin dans la conduite de ce projet : la sensibilisation du grand public via la communication. Une initiative que nous saluons et que nous soutenons financièrement. Nous espérons que ce projet servira d'exemple pour d'autres territoires, prêts à s'investir. Dans le département, Languédias est le premier à participer à l'opération "Balance ton nid". Nous sommes très enthousiastes et les chasseurs sont vraiment motivés. Ils imaginent notamment l'organisation d'animations avec le public scolaire. Une superbe idée !"

Marine JOLIBERT,
Technicienne cynégétique en charge du dossier "gibier d'eau"

BILAN

Depuis la pose des nids, les chasseurs se sont engagés à effectuer un suivi de l'opération à raison d'une visite sur site une fois par mois.

Le 19 mars, le 1^{er} bilan s'est révélé très encourageant.

Les chasseurs ont découvert :

Un premier nid avec une cane couvant une dizaine d'œufs.

Un second nid contenant également une dizaine d'œufs dont la couvaison n'a pas encore commencé.

Un troisième nid avec le début de la ponte d'une cane.

5 autres nids sont en cours de conception avec présence de plumes et de duvet à l'intérieur.

UN BILAN TRÈS PROMETTEUR POUR LA SUITE...

Le point de vue de Jérémie DAUPHIN, maire de Languédias

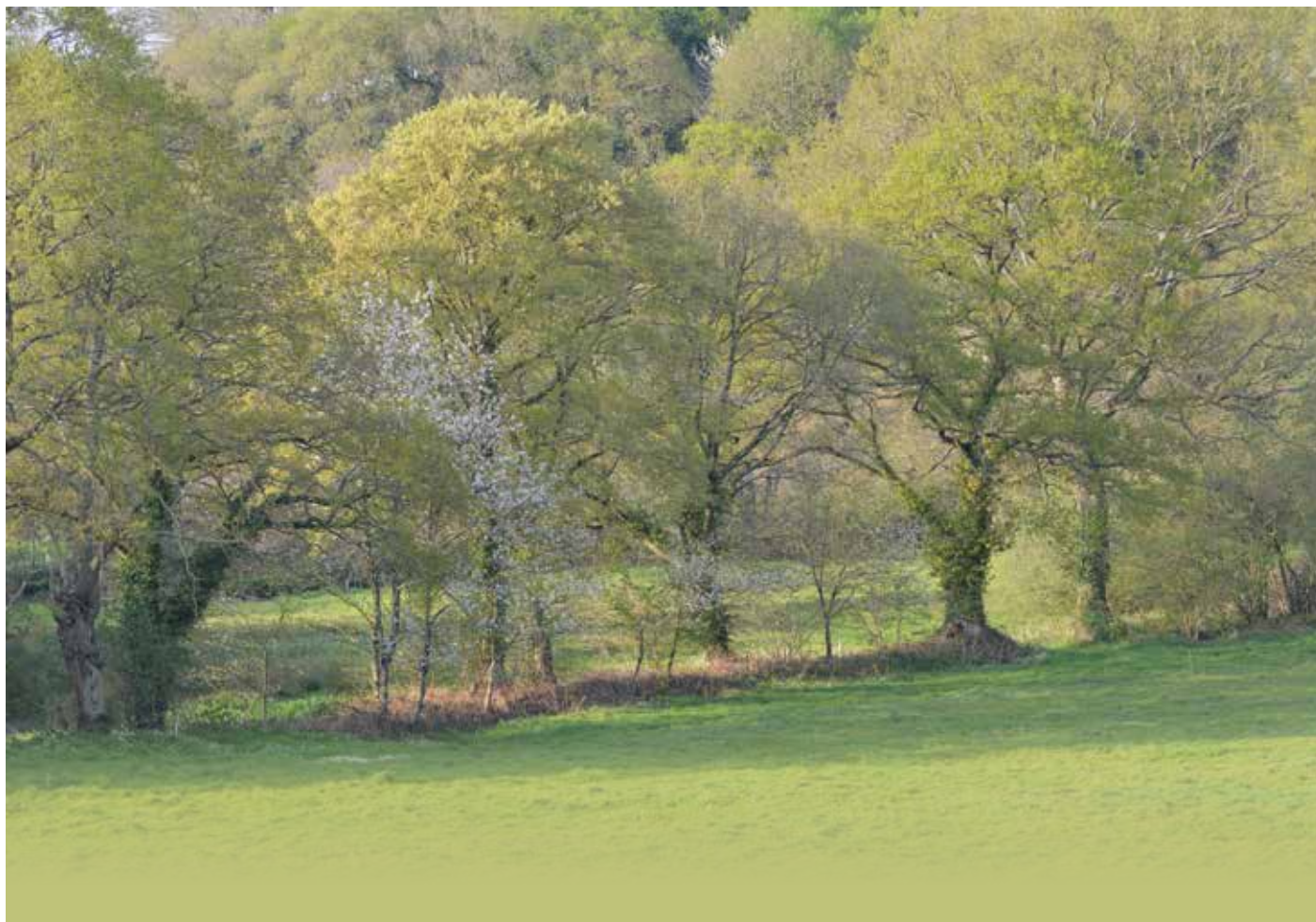
"Je suis élu depuis 10 ans à Languédias. Avec mon équipe, on a toujours travaillé avec la société de chasse de façon très positive sur les différents projets que l'on peut porter d'un côté comme de l'autre. Par exemple, chez nous en campagne, on a de plus en plus de soucis avec les ESOD. Leur régulation est essentielle et les chasseurs sont très investis sur ce sujet. Nous travaillons ensemble, dans l'intérêt de tous. En parallèle, on travaille aussi avec les chasseurs sur des dossiers plus spécifiques comme la réintroduction du faisan. Cette démarche de la société communale, la mairie et Dinan Agglomération l'ont soutenue. Nous sommes très satisfaits car les mesures mises en place ont porté leurs fruits : depuis plusieurs années, le faisan est de nouveau observé au sein de la commune. Avec l'opération "Balance ton nid", la société de chasse s'est saisie d'une autre opportunité, tout aussi importante : la communication auprès des habitants. Je les rejoins encore sur ce point et il est clair que l'étang de Beaulieu est vraiment une belle vitrine pour ce projet global qui a du sens. Je le dis souvent, les chasseurs sont les premiers à parcourir notre commune. Ils en connaissent tous les recoins. Au sein de l'association, on a cette chance d'avoir de vrais passionnés respectueux de la nature et qui agissent concrètement pour la préserver. Moi qui suis plutôt écolo, je trouve vraiment des points communs avec les chasseurs de ma commune. Ils sont exemplaires là-dessus et on veut que ça dure. On avance ensemble sur des dossiers qui nous concernent tous et c'est gagnant-gagnant. Et puis on le sait, lors des battues, il y a parfois des crispations entre chasseurs et non-chasseurs. À force de communiquer sur la pratique, on arrive à démêler ces conflits et à passer outre. C'est un travail de longue haleine et nous pouvons être fiers de cette collaboration".

Pour les territoires qui souhaiteraient faire de même, voici un tutoriel

Comment fabriquer un nid tubulaire ?



Le bocage, grande cause nationale 2023 : une année jalonnée de grandes étapes



POURQUOI LA FDC22 EST-ELLE ENGAGÉE EN FAVEUR DE LA PRÉSERVATION DES HAIES ET DU BOCAGE ?

C'est historique. Cela fait plus de 40 ans que les FDC travaillent sur cette question. Ce qui nous a motivés à travailler sur la haie, c'est la disparition de la ressource cynégétique, c'est-à-dire la disparition de la petite faune chassable - comme le lapin de garenne, la tourterelle des bois, la perdrix rouge, les grives - ces espèces sont aujourd'hui menacées en Bretagne et je ne parle pas de toutes les espèces non chassables qui ont subi le même sort. On a alors compris qu'on ne pouvait pas maintenir leur présence sans protéger et gérer leur milieu de vie. Il s'avère que chez nous la haie dans son environnement est l'habitat de la plupart des espèces qui constituent l'essentiel de notre activité.

David ROLLAND, chargé de mission "Habitats et biodiversité" à la FDC22.

Quelques actions majeures de votre Fédération, menées en 2023

➤ LA FDC22, ACTRICE D'UN MOUVEMENT NATIONAL

L'APPEL DE LA HAIE

La FDC22 a pris part à **“l'Appel de la haie”**, campagne de mobilisation nationale lancée par l'Afac-Agroforesteries, le 13 février 2023. L'objectif ? Inviter les élus à repenser de fond en comble les politiques publiques en faveur de la haie, et à élaborer un grand plan national à l'horizon 2030, construit autour de **trois priorités indissociables** :

- **Valoriser les haies pour les agriculteurs et les territoires ;**
- **Protéger en valorisant le “zéro disparition de haies” ;**
- **Reconstituer en doublant le linéaire de haies à l'horizon 2050.**

Concrètement, la FDC22 a adressé un courrier à de nombreux élus du territoire afin de les rencontrer et ainsi leur exposer les tenants et aboutissants de cette campagne. En clair, la finalité était de faire en sorte qu'ils prennent en compte ces trois priorités et les 9 mesures qui les déclinent. Au total, 3 sénateurs, 1 député, 5 conseillers régionaux, 3 présidents de communautés de communes, l'Association des Maires de France et bien d'autres ont répondu à cette demande d'entretien. Chacune de ces rencontres a permis à la FDC22 de faire passer d'importants messages en lien direct avec les haies, mais aussi à l'égard de notre activité, la chasse. En parallèle, vous avez été sollicités, en tant qu'adhérents, pour signer la pétition associée et ainsi affirmer votre soutien à l'égard de cette campagne. La

mobilisation a porté ses fruits : le président de la Région Bretagne, Loïg Chesnais-Girard, a signé la pétition le 26 mai en Ille-et-Vilaine. La signature a été réalisée en présence de la conseillère régionale en charge du bocage et de la forêt, Carole LE BECHEC, du président de l'Afac-Agroforesteries Philippe HIROU et de beaucoup d'autres acteurs du bocage bretons, dont la FRC de Bretagne et la FDC22. Par la suite, deux sénateurs, Messieurs Joël LABBÉ (Morbihan) et Daniel SALMON (Ille-et-Vilaine), se sont rapidement emparés du sujet, allant jusqu'à déposer une proposition de loi sur la haie, le 5 juillet, reprenant 4 points majeurs de la campagne de l'Afac-Agroforesteries. Initiative marquante, car c'est bien la première fois que la haie fait l'objet d'une telle démarche administrative et réglementaire.

➤ EN RÉPONSE À L'APPEL DE LA HAIE... UN PACTE QUI COMPORTE DES AVANCÉES TRÈS IMPORTANTES

Le 29 septembre, la FDC22 était présente à Guern (56) lors de l'annonce du Pacte en faveur de la haie émise par

Marc FESNEAU, ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, et Sarah EL-HAÏRY, alors secrétaire d'Etat



à la biodiversité. **Jamais le gouvernement français ne s'était engagé à cette hauteur en faveur de la haie.** Il a enfin pris conscience du fait que cet élément fixe du paysage représente un outil formidable pour contribuer efficacement à répondre aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui. Fait marquant, l'objectif "zéro disparition de haies" - contenu dans l'Appel de la haie - est repris dans le Pacte avec l'ambition de reconquérir 50 000 km de haies d'ici 2030. Le niveau des moyens annoncés - 110 millions d'euros par an jusqu'en 2030 - a été salué. C'est en effet indispensable pour engager un véritable changement de pratiques. Il y a tout de même un regret : le seul label garantissant le bon état écologique des haies est le Label Haie. Or, le Pacte ne positionne pas (encore) cet outil comme LA référence de certification en la matière.

➤ SENSIBILISER, FORMER

L'année dernière, la FDC22 a mené 57 actions de sensibilisation et 8 sessions de formation auprès de professionnels : des techniciens bocage exerçant leur activité au sein de collectivités territoriales, associations ou entreprises, et des agriculteurs. En effet, dans le cadre du déploiement du Label Haie, la Fé-

dération a compris qu'elle ne pouvait aboutir seule à une gestion durable de bocages fonctionnels. Aussi, un choix stratégique a été fait : investir du temps dans des actions de formation auprès d'autres structures (EPCI, coopératives, futurs agriculteurs...). L'objectif est de faire en sorte qu'un maximum de ges-

tionnaires de haies se réapproprient des gestes perdus et acceptent des changements de physionomie (les paysages doivent changer) et, en parallèle, de les convaincre de s'engager dans la voie du Label.

➤ LA FDC22 AU SÉNAT !

Après avoir déposé une proposition de loi en faveur de la préservation et de la reconquête de la haie, le sénateur Daniel SALMON a organisé avec Jean-Claude TISSOT, sénateur de la Loire, un colloque complet sur la haie et les enjeux de sa gestion durable. Le 26 janvier dernier, plusieurs membres de l'Afac-Agroforesteries sont ainsi intervenus au Palais du Luxembourg - dont la FDC22 - afin d'évoquer l'intérêt de la préservation des haies pour la biodiversité et les enjeux qui en découlent. **À ce titre, David ROLLAND s'est exprimé au sujet des causes de la disparition de la petite faune chassable et non chassable. Dans son discours, il a insisté sur l'importance de préserver des haies en bon état écologique**, tout en soulignant la nécessaire implication des gestionnaires dans l'application de modalités de gestion durable. Il a ainsi mis en avant l'importance d'organiser et d'animer leur accompagnement technique au sein des territoires : les aider à comprendre ce qu'est un bon état écologique et les modalités pour y parvenir. Retrouvez son intervention sur la page Facebook de la FDC22.



VERBATIM

“La haie peut être comparée à une armoire avec plein de tiroirs. Chaque tiroir correspond à la niche écologique de groupes d'espèces différentes. Pour que la haie fonctionne, il faut que chaque tiroir, compartiment de la haie, soit en bon état. Ce bon état écologique dépend des modalités de gestion sylvicole qu'on y applique et de la place qu'on lui donne. La haie, il faut l'inscrire dans un maillage cohérent, arrêter d'intervenir sans arrêt dessus et laisser le temps aux arbres de pousser. Aujourd'hui, l'effondrement de la biodiversité dans l'espace agricole

concerne la faune et la flore liées à l'ambiance forestière qu'apporte la haie. La survie d'espèces comme la tourterelle des bois, les grives, le lapin de garenne, le campagnol roussâtre, la salamandre tachetée, le bouvreuil, le rouge gorge, le troglodyte mignon, mais aussi la primevère, la stellaire holostée, la jacinthe des bois... véritables richesses de nos campagnes, en dépendent”.

Extrait de l'intervention de David ROLLAND au Sénat, dans le cadre du colloque “La haie, un outil aux multiples talents pour la transition écologique”.

POUR BIEN COMPRENDRE...

L'Afac-Agroforesteries est un réseau national de près de 400 structures qui agissent en faveur de l'arbre et de la haie au plus près du terrain, parfois depuis plus de 40 ans. La FDC22 - comme la FDC25 et la FRC Aura - siège au conseil d'administration. La FDC22 y occupe un poste de vice-président. Nos structures participent à la vie de ce réseau de professionnels de la haie.

Si je chasse, je ChassAdapt !

Développée par la FNC pour la gestion adaptative, ChassAdapt est une application utilisée pour que les chasseurs puissent enregistrer leurs prélèvements en temps réel sur leur smartphone. Application gratuite, simple et pratique d'utilisation qui permet **d'entrer ses prélèvements en quelques clics** directement sur le terrain, **même sans réseau internet**.

SIMPLE

RAPIDE EFFICACE

Pour télécharger l'application

Disponible sur Google Play et App Store, ChassAdapt remplacera à terme les carnets papiers et bagues des espèces soumises à la déclaration des prélèvements.

Pour créer un compte, il vous sera demandé votre **numéro d'identifiant Guichet Unique**, numéro à **14 chiffres** que vous pouvez trouver **sous le code barre de votre validation annuelle du permis de chasser**, ainsi que votre date de naissance. Il vous sera aussi demandé votre numéro de téléphone, afin de vous permettre de récupérer votre mot de passe, **en cas d'oubli**, de manière simplifiée.



Enquête Nationale

sur les prélèvements de chasse :

Rejoignez **ChassAdapt** pour une gestion durable de la faune sauvage !

Pourquoi participer à cette enquête?

1. Des données essentielles pour la défense de la chasse.
2. Cette enquête est un outil scientifique pour la promotion, la communication, la transparence et la défense de la chasse.
3. La connaissance des prélèvements cynégétiques, pilier de la gestion durable des espèces chassées.
4. Cette enquête est individuelle via l'outil moderne ChassAdapt.
5. Cette enquête n'est pas un outil de contrôle et les données restent anonymes.
6. Quelles espèces chassables concernées? **ABSOLUMENT TOUTES.**
7. Déclarez tous vos prélèvements dès maintenant et en temps réel.

